

1440 l'expérience de la pauvreté. Et je trouve, c'est très inspirant, et je me permets de les nommer : un, la
dépossession du pouvoir d'agir; deux, la souffrance dans le corps; et trois, le combat continu
nécessaire pour survivre. Et bon, juste là-dessus, il y aurait sûrement un très bel échange, mais je
voulais quand même le nommer parce que c'est des beaux... c'est inspirant puis ça porte à réflexion.
Je vous remercie, vous deux.

M. FRANCISCO QUIAZUA :

1445
Merci à vous pour votre intérêt.

LA PRÉSIDENTE :

1450
Merci beaucoup. Alors, nous allons prendre une petite minute et accueillir notre prochain
intervenant. Merci.

1455

Mme SOPHIE GAGNON et Mme MARIE-PIER GAGNÉ
L'Anonyme

1460
LA PRÉSIDENTE :

Nous allons reprendre la séance des opinions avec la contribution de madame Sophie Gagnon
et Marie-Pier Gagné de l'organisme L'Anonyme. Bonsoir à vous deux.

1465
Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

Bonsoir.

1470

Mme SOPHIE GAGNON :

Bonsoir. Merci de nous recevoir. Donc, je vais commencer rapidement, en fait, en me présentant. Donc, Sophie Gagnon, je suis directrice du programme en Sécurité urbaine à L'Anonyme. Donc, on intervient vraiment dans un territoire montréalais.

1475

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

Marie-Pier Gagné, je suis la coordonnatrice du programme en Sécurité urbaine.

1480

Mme SOPHIE GAGNON :

Donc, c'est ça, on va essayer de faire ça rapidement et simple. C'est un sujet qui soulève les passions, comme on le voit. Donc, L'Anonyme, c'est plusieurs programmes. En fait, c'est quatre programmes qui ont comme mission de promouvoir les comportements sécuritaires et les relations égalitaires ainsi que de prévenir la transmission des ITSS et par une approche humaniste et de proximité, dans une approche aussi de réduction des risques. Et quelque chose qui est très important de mentionner, c'est vraiment toujours en lien avec le respect du rythme des personnes et de la dignité des personnes. C'est un mot qui revient. Je pense qu'on va continuer à le nommer.

1485

1490

Il y a plusieurs de nos actions qui nous permettent d'être vraiment... de vraiment intervenir auprès de plusieurs personnes en grande vulnérabilité, donc des personnes qui occupent l'espace public faute d'alternatives adéquates pour se loger. On parle de principalement trois programmes : notre programme Logements, le programme en Sécurité Urbaine et le programme d'Intervention de proximité. Donc, voilà. C'est un peu notre organisme.

1495

Par rapport à nos propres... Donc, en fait, c'est ça, comme je le disais, le processus de cette consultation a soulevé vraiment les passions. Je pense qu'on aurait pu faire le tour de plusieurs aspects de la cohabitation, pas juste la cohabitation en tant que telle, mais plusieurs aspects peut-être plus liés à l'itinérance. Il y en aurait vraiment beaucoup à dire sur la cohabitation.

1500

1505 Dans la situation actuelle, la question aurait peut-être dû être plus largement posée. Comment favoriser un meilleur vivre ensemble en accompagnant les personnes à occuper l'espace public en toute sécurité, en dignité et en respect? Pour diminuer les tensions dans l'espace public, aurait peut-être été déjà une première base à traiter avant de commencer à parler de cohabitation dans l'implantation des ressources. D'ailleurs, nous trouvons que circonscrire la question de la cohabitation lors de l'implantation de ressources, c'est de mettre en opposition la légitimité de ces ressources-là versus les craintes des citoyens domiciliés ou corporatifs.

1510 Il n'y a aucun questionnement sur les impacts de l'implantation d'une école. Puis par expérience, ça fait 20 ans que je travaille dans le milieu. Il y a... Je suis intervenue sur plusieurs... Moi, personnellement, et mon équipe, on est intervenus sur plusieurs cas où on avait des plaintes de citoyens qui se plaignaient de ballons dans les écoles, de cris d'enfants dans les CPE, puis ils nous demandaient d'agir. Puis à ce jour, je pense qu'il n'y a pas de plan de cohabitation pour l'implantation de CPE et d'écoles. Ça fait que je laisse ça de même.

1515 Donc, avant de parler de cohabitation autour de ressources, je pense qu'on doit questionner sur quelle place nous faisons à ces gens qui doivent habiter la rue. Comment on peut passer de cohabiter avec ces personnes à les considérer comme les nôtres?

1520 Pour la présentation, nous allons faire... nous allons, d'une part, revenir sur certains grands points que nous avons soulevés dans le mémoire puis qu'on trouve important de revenir avec ça, puis on souhaite les mettre de l'avant. Puis par la suite, on va démontrer certains de nos apprentissages qu'on a faits au cours des dernières années. Comme je disais, ça fait à peu près une vingtaine d'années qu'on parle et qu'on travaille autour des enjeux de cohabitation.

1525 Tout d'abord, faute d'autres termes qui font consensus, on va utiliser le terme « cohabitation », mais je veux vraiment nommer que la définition doit être revue et à nouveau réfléchi parce que, pour l'instant, la cohabitation, elle est vue ou perçue par plusieurs comme des actions qui visent à atténuer les tensions vécues par les populations les plus privilégiées, puis ça, rapidement. Donc, 1530 c'est comme ça qu'on traite la cohabitation de ce temps-ci. On tente de... plus de déplacer les personnes que de leur offrir un support.

1535 Il y a souvent une surintervention au lieu d'interventions adaptées qui respectent les personnes, et leurs besoins, et leur rythme. Il faut absolument faire la distinction entre occuper l'espace et les enjeux de cohabitation. Quand on parle de cohabitation sociale, on s'est rendu compte que, souvent, l'enjeu de cohabitation sociale, c'est la personne qui est sur le banc. Il faut revoir ça, ce n'est pas un enjeu de cohabitation, quelqu'un qui dort sur le banc. On peut faire état de ce que Koralie nous a expliqué tantôt, que je trouvais totalement bouleversant, mais c'est des propos comme ça qu'on a à tous les jours dans notre travail.

1540 Il faut absolument faire la distinction, c'est ça, entre occuper l'espace et les enjeux de cohabitation. Une personne qui occupe l'espace ne crée pas un enjeu de cohabitation. Ce sont plutôt une accumulation de comportements qui ont un impact direct sur les personnes autour d'elle ou un ensemble de personnes.

1545 Cependant, faute d'offrir d'autres alternatives, il est possible de diminuer les tensions dans l'espace public en soutenant les personnes qui sont contraintes de vivre l'expérience de la vie, de la Ville.

1550 **Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

1555 Dans le mémoire, on vous a proposé différentes stratégies, différents moyens qui ont été mis en place avec l'expérience du programme en Sécurité urbaine. Puis moi, j'avais envie de vous mettre ça dans une... un petit peu concret, donc vraiment de ramener ça à une situation concrète, parce que, nous, on voit la cohabitation sociale vraiment comme une intervention qui est écosystémique, donc comment soutenir la communauté à accueillir la ressource en parallèle de comment soutenir la ressource s'intégrer. C'est des choses qui doivent se faire en même temps. Et j'ai volontairement choisi un exemple d'actualité.

1560 Donc, une école qui nous contacte pour nous parler d'une problématique de matériel de consommation à la traîne aux abords de leur installation. D'abord, on reçoit l'appel. La première question qu'on va se poser, c'est : c'est quoi le niveau d'urgence? Est-ce que... La seringue est-tu encore là, finalement? Et par notre expérience, on a très vite appris que ramasser ladite seringue à la traîne, ça ne suffit pas, il faut aller plus loin dans nos interventions, il faut sensibiliser, outiller,

1565 informer, *et cætera*. C'est quoi le besoin de la personne qui nous contacte? C'est quoi son état? Est-ce qu'on est dans une personne qui souhaite s'informer? Est-ce qu'on est une personne qui est en panique? Est-ce qu'on est dans les valeurs morales? Comment on se situe là-dedans?

1570 Dans l'exemple que je vous partage à l'instant, le besoin de la personne, c'était plutôt de s'informer. On a donc déterminé avec l'Institution que les besoins étaient de sensibiliser les enfants; de rassurer les parents; d'informer et former le personnel sur comment aborder cette question-là avec les enfants, mais aussi sur, concrètement, comment ramasser cette dite seringue. Et nous aussi, avec la... suite à la discussion qu'on a eue avec eux, on a décidé un peu de *flaquer* cette situation-là à des partenaires qui travaillent, donc, en travail de rue.

1575 Donc, qu'est-ce qui s'est fait? On a fait une tournée de classe, on est allés à la rencontre des enfants. Chaque enfant est parti avec une lettre aux parents, qui ont reçu cette information-là. Avec l'aide de nos partenaires, de l'organisme partenaire, on a formé le personnel de l'école, dont le personnel d'entretien. On leur a remis le fameux bac, *et cætera*. Là, j'accélère. Et aussi, nos partenaires en travail de rue ont pu accompagner et soutenir la personne consommatrice de drogues du secteur.

1585 C'est important aussi de faire une analyse de l'environnement qui est plus large. Est-ce qu'il y a des commerces? Est-ce qu'il y a des garderies? Il y avait une coopérative d'habitation aussi à proximité de ce lieu-là. Donc, vraiment en prenant contact, en mettant ces personnes-là en contact aussi, ça permet d'avoir des interventions qui sont beaucoup plus larges, qui sont beaucoup plus rassurantes aussi pour la population. Les gens sont sortis de là outillés, sensibilisés, informés, et ça a permis d'atténuer énormément les tensions qui étaient liées à ça. Vous avez toute la liste du type d'action qui est possible en lien avec toutes sortes de situations. Là, je voulais ramener ça, un cas très concret et un peu d'actualité aussi. Donc, c'est vraiment primordial d'adapter ces stratégies-là, ces actions aux milieux, aux personnes, à l'environnement. Il n'y a pas de recette toute faite, ça n'existe pas, ça prend du temps, ça prend... il faut qu'on se parle et il faut vraiment soutenir la communauté, la collectivité à accueillir, pas que la ressource à s'intégrer.

1595 Très rapidement aussi, on vous parle dans le mémoire de l'importance d'avoir des... une multitude de ressources en logements et en hébergement, dont du logement à bas seuil. Oui, ça

1600

prend une multitude. C'est très, très bien d'avoir des appartements supervisés, *et cætera*, mais ça prend aussi des endroits où l'obligation d'être dans un projet de vie où l'intervention est conditionnelle au fait d'avoir un toit. Ça peut aussi représenter des barrières importantes. Puis on défend aussi que c'est peut-être légitime que d'avoir un toit sur la tête qui est sécuritaire, qui est salubre et qui est réellement abordable. Ça se peut que ce soit une fin en soi puis que ce soit suffisant.

LA PRÉSIDENTE :

1605

Oui, merci beaucoup à toutes les deux. Alors, beaucoup de choses très intéressantes là-dedans. Il y a un petit détail qui m'a étonnée. Vous dites : « L'Anonyme revendique un accès équitable et un partage sécuritaire de l'espace public réel et virtuel. » Je me suis dit... Et après ça, vous revenez là-dessus. Vous parlez de quoi?

1610

Mme SOPHIE GAGNON :

En fait...

LA PRÉSIDENTE :

1615

D'intimidation, de discrimination sur les réseaux?

Mme SOPHIE GAGNON :

1620

En fait, on est... C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1625

Mais la Ville a peu de poigne.

Mme SOPHIE GAGNON :

1630

Nous, on est un gros organisme. Ça fait que notre mission englobe vraiment beaucoup de nos actions.

LA PRÉSIDENTE :

1635

De dimensions, O.K.

Mme SOPHIE GAGNON :

1640

C'est une de nos positions, en fait, à L'Anonyme par rapport à l'occupation de l'espace public. Donc, on a ajouté le virtuel par rapport, oui, entre autres à l'intimidation et à tout ce qui peut se faire de façon virtuelle. L'élément qui est comme vraiment rattaché à l'occupation de l'espace, c'est vraiment... nous, on fait référence vraiment à l'occupation de l'espace par les campements, entre autres. Donc, les personnes, ça ne devrait pas être un privilège d'occuper l'espace, ça devrait être un droit. Donc, c'est un peu ça qu'on disait. Je pense que plus tard aussi, on faisait état du fait que... un peu du droit de cité aussi, même que la Ville, elle s'est engagée dans une Charte montréalaise...

1645

LA PRÉSIDENTE :

1650

Oui.

Mme SOPHIE GAGNON :

1655

... de ses droits et responsabilités à respecter l'application. Dans l'article 26e), protéger l'intégrité des personnes et leurs biens en mettant un moratoire sur le démantèlement qui contrevient à cet article serait aussi une piste de solution. Quand on parle d'occupation de l'espace et du droit à l'occupation de l'espace, c'est un petit peu ça qu'on dit. Je l'ai *plugué*, tiens. J'ai *plugué* mon...

1660

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

1665 **Mme SOPHIE GAGNON :**

Je n'avais pas fini ma phrase tantôt, j'en profite.

LA PRÉSIDENTE :

1670

Bien, moi, j'allais vous relancer sur cette clé qui est quand même intéressante, reliée à la Charte montréalaise des droits, mais je sais que mes collègues ont préparé des questions aussi. Allez-y. Denis?

1675 **M. DENIS LECLERC :**

1680 Merci de votre présentation. J'ai lu, évidemment, avec attention votre mémoire. Je voudrais vous demander une précision. Vous recommandez de privilégier des petites ressources plutôt que des grandes ressources. Or, plusieurs petites ressources nous disent manquer de moyens, justement, se sentir des fois un peu submergées par une foule de choses puis de par leur grosseur. Alors, puis à l'inverse, souvent, des grosses ressources vont dire : « Bon, ça peut être gros, mais au moins, on a les moyens de. » Est-ce que vous pouvez nous expliquer votre parti pris pour l'avantage que vous voyez de privilégier des petites ressources?

1685 **Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

1690 Bien, le premier avantage, évidemment, c'est beaucoup plus facile d'intégrer des ressources de plus petite taille dans des communautés. Il y a aussi un sentiment d'appartenance qui va se créer dans des plus petites ressources, particulièrement. C'est des ressources qui s'adressent à des populations qui sont particulièrement désaffiliées ou particulièrement marginalisées. Évidemment, on souhaite que ces ressources-là aient les moyens de leurs ambitions, bien sûr, mais je ne pense

pas que la solution, à ce moment-là, c'est de leur donner les moyens. Ce n'est pas de faire plus de plus grosses ressources.

1695 **M. DENIS LECLERC :**

Et un peu dans la même lignée, souvent, on nous dit : « Il faut avoir des ressources qui sont un peu spécialisées, pour les femmes, pour... qui accueillent les couples. » Vous avez parlé à bas seuil, bon, il y a différentes ressources. Donc, une petite ressource a généralement moins d'options, mais donc ça serait plus des petites ressources spécialisées ou vous voyez ça différemment?

1700

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

C'est une multiplicité, en fait, des réponses. Et les besoins sont immenses, et donc je pense que c'est légitime d'avoir des petites ressources qui répondent à des besoins précis et des plus grandes ressources qui répondent à des besoins généraux. C'est vraiment d'avoir plusieurs options, plusieurs réponses à ces besoins-là qui sont exprimés. Puis aussi, par exemple – je ne sais pas, moi – par... d'accessibilité universelle, pardon, une... pour une petite ressource, c'est plus difficile de mettre en place ce genre de moyens là, mais si c'est ça sa mission puis si c'est ça son objectif, à ce moment-là, ça devient légitime. Je parle de mobilité réduite, mais on pourrait parler d'un million de besoins, bien sûr.

1705

1710

M. DENIS LECLERC :

Absolument. Bien, je retiens, entre autres, la... C'est moins confrontant au niveau de l'acceptabilité, bon, c'est évidemment...

1715

Mme SOPHIE GAGNON :

Mais c'est aussi...

1720

M. DENIS LECLERC :

1725

... un des éléments. Merci.

Mme SOPHIE GAGNON :

1730

J'ajouterais... Je ne sais pas. O.K. J'ajouterais aussi, peut-être que les petites ressources... Nous, on connaît nos milieux. Les organismes communautaires, quand ils implantent des ressources, c'est souvent lié à des besoins auxquels on est confrontés ou qu'on connaît dans les milieux. Donc, quand elles sont plus petites aussi, elles sont plus adaptées à ce qu'on retrouve dans nos milieux aussi. Ça répond à des besoins. L'idée, c'est de ne pas déraciner les personnes, donc c'est de donner des ressources où il y a des personnes et où il y a des besoins.

1735

LA PRÉSIDENTE :

Judy?

1740

Mme JUDY GOLD :

Vous mentionnez que la Ville devrait appliquer sa réglementation de manière cohérente, humaine et inclusive afin d'éviter la... de judiciarisation – mot très difficile à dire – des populations vulnérabilisées. Je pose cette question souvent parce que vos observations sont très pertinentes pour vous : avez-vous remarqué un changement de la part du SPVM à cet égard les dernières années? Est-ce qu'il y a moins qu'avant? Ce que vous voyez sur le terrain, évidemment.

1745

Mme SOPHIE GAGNON :

C'est... Ça dépend tellement des quartiers et des policiers. J'ai comme... On dirait que... Je ne sais pas si tu as une réponse meilleure que ça, mais...

1750

1755

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

Je... La réglementation municipale est encore...

1760

Mme SOPHIE GAGNON :

C'est ça.

1765

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

... utilisée pour tasser du monde. Ça...

1770

Mme SOPHIE GAGNON :

Ça, c'est sûr.

1775

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

... c'est certain. Est-ce que c'est plus? Est-ce que c'est moins? Est-ce que c'est différent?
C'est... Il y a vraiment des différences d'un secteur à l'autre...

1780

Mme JUDY GOLD :

Oui.

1785

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

... je dirais même d'un agent à l'autre, si je pouvais aller jusque-là. On sent qu'il y a une
meilleure sensibilisation, qu'il y a une... mais est-ce que c'est parfait? Non.

Mme SOPHIE GAGNON :

1790 Il y a quand même...

Mme JUDY GOLD :

1795 D'accord.

Mme SOPHIE GAGNON :

1800 ... de la réglementation qui oblige... bien, « qui oblige ». Après, tu es humain, tu peux... Mais il y a une réglementation qui aligne vers les interventions aussi. Donc, est-ce que c'est les policiers qui sont plus souples ou moins souples? C'est la réglementation qui est plus rigide. C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1805 Vous avez dit tout à l'heure – et j'aimerais ça que vous mettiez un petit peu de chair autour de ça – en parlant de la cohabitation sociale, qui est quand même pas mal un axe de notre mandat, et on doit s'y attaquer. Vous dites: « Il faut regarder la cohabitation sociale dans l'esprit de comment accueillir la ressource. » Expliquez-moi ça.

Mme SOPHIE GAGNON :

1810 Bien, en fait, l'idée de regarder la cohabitation dans l'implantation des ressources, c'est notamment... c'est comme si on disait que ces ressources-là sont déjà une problématique puis il faut qu'on adresse cette problématique-là en parlant de cohabitation. Mais...

1815 **Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

Le problème, c'est l'inégalité sociale, ce n'est pas la ressource. La ressource est là, les organismes communautaires, leur... j'allais dire : « leur mission, c'est de réaliser leur mission. » Je m'excuse, je suis un peu nerveuse, mes mots se perdent. Mais ce n'est pas d'être... de s'implanter

1820 dans un milieu, c'est de répondre aux besoins de leurs usagers/usagères. Ça, c'est légitime puis
c'est leur raison d'être. Donc, de voir l'implantation de ressources comme étant un enjeu en soi alors
que c'est la solution, en fait. Ça fait que c'est vraiment dans le discours, c'est dans la communication
1825 puis c'est dans la transparence que c'est possible d'amener... C'est beaucoup dans le traitement
médiatique, c'est beaucoup dans le discours politique, mais il faut vraiment présenter les organismes
communautaires, les ressources, comme étant des solutions, et non pas comme étant des
problèmes. Les ressources s'implantent là où il y a besoin.

Mme SOPHIE GAGNON :

1830 Quand on parle de réduction des risques, c'est ça aussi. Ce n'est pas parce qu'on va implanter
une ressource qu'il va y avoir plus de monde, c'est justement en implantant une ressource, on va
répondre à des besoins.

LA PRÉSIDENTE :

1835 Mais ce que j'entendais dans ce bout de phrase là que j'ai noté, c'était comme un appel à
accroître un sentiment de communauté...

Mme SOPHIE GAGNON :

1840 C'est sûr.

LA PRÉSIDENTE :

1845 ... pour comment accueillir la ressource, travailler sur sa communauté pour l'accueillir. Il y a
d'autres mémoires qu'on va entendre ce soir, opinions, qui parlent précisément de ça. C'est comme
assez transversal dans notre consultation. Jusqu'ici, ça revient beaucoup. C'est pour ça que c'est ça
que j'ai entendu dans...

1850

Mme SOPHIE GAGNON :

1855 Bien, ça fait le lien parce que dans le mémoire aussi on le nomme, de ne pas prendre l'implantation de ressources... Bien, peu importe. On dirait que... C'est ça. Quand il y a une ressource qui arrive dans un lieu, que ce soit une ressource en itinérance, ou bien, peu importe, qui répond à des besoins, ce n'est pas juste l'organisme porteur qui doit être responsable, c'est toute la communauté...

1860 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà.

Mme SOPHIE GAGNON :

1865 ... qui doit le prendre. Puis il y a beaucoup d'alliés. Dans l'implantation de ressources, on entend souvent ceux qui chialent puis qui crient fort, mais il y en a des alliés qu'on devrait plus valoriser, en fait, leur rôle d'alliés dans ces implantations-là.

1870 **LA PRÉSIDENTE :**

Hum, hum. Eh bien, c'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup de votre contribution à toutes les deux, vraiment.

1875 **Mme SOPHIE GAGNON :**

Merci.

M. DENIS LECLERC :

1880
Merci.

Mme MARIE-PIER GAGNÉ :

1885

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1890

Alors, nous allons prendre une toute petite pause et revenir avec la prochaine intervention.

Mme SONIA BLANK

1895

Architectures Sans Frontières Québec

LA PRÉSIDENTE :

1900

Alors, on reprend en présence de madame Sonia Blank qui représente l'organisme Architecture Sans Frontières Québec, qui nous a déposé un mémoire très tard aujourd'hui. Nous ne l'avons ...

1905

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

1910

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on s'excuse pour ce petit problème technique. Nous allons reprendre en compagnie de madame Sonia Blank de l'organisme Architecture Sans Frontières Québec, qui a été interrompue brutalement. Alors, c'est à vous, Madame Blank.

1915